



No de résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE PAPINEAU**

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le vendredi 25 septembre 2020 à 10 heures, à la salle communautaire au 849, chemin du Tour-du-Lac, sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs.



**Sont présents :**

Chantal Crête	Anik Bois	Vacant
Gilles Ladouceur	Don Saliba	Jean-François David

La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, Lisane Fuoco, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

Les membres du conseil sont présents, et la séance ordinaire est maintenant ouverte au public à un maximum de 10 personnes.

Personne n'assiste à la séance extraordinaire.

---

**L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :**

Ouverture de la séance.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Directeur général – Embauche.
3. Modification à la résolution 142-06-2020.
4. Levée de la séance.

---

La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe atteste avoir transmis l'avis de convocation et l'ordre du jour aux membres du conseil. Tous les membres du conseil sont présents et renoncent à invoquer le défaut d'accomplissement des formalités de convocation prévues au *Code municipal du Québec*.

Le maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs, et tous les membres du conseil sont présents à la salle du conseil.

La séance extraordinaire ouvre à 10 h 05.

1.

**236-09-2020**  
**Adoption de l'ordre du jour**

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil sont présents et y consentent;

**Il est proposé par Madame Anik Bois**  
**Et résolu**

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE à l'unanimité.**

2.

**237-09-2020**  
**Directeur général – Embauche**

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 186-08-2020, du départ du directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Edwin John Sullivan;

**CONSIDÉRANT** l'offre d'emploi publiée dans le journal « La Petite-Nation » l'édition du 19 août 2020, dans le journal « Les 2 Vallées » l'édition du 26 août, dans le Québec Municipal, dans le site internet de la municipalité ainsi que Facebook;



No de résolution  
ou annotation

**CONSIDÉRANT** les curriculums vitae reçus, les entrevues effectuées et l'analyse menée par le comité de sélection;

**EN CONSÉQUENCE :**

**Il est proposé par Madame Chantal Crête  
Et résolu**

**QUE** les services de madame Louise Sisle Héroux soient retenus à compter du 28 septembre 2020 à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière à la Municipalité de Lac-Simon;

**QU'**une période de probation de six mois soit appliquée à compter du 28 septembre 2020;

**QUE** les conditions de travail de la directrice générale et secrétaire-trésorière soient prévues dans un contrat à intervenir entre elle et la Municipalité selon les conditions de travail déjà déterminées entre les parties;

**QUE** le maire soit autorisé à signer le contrat de travail pour et au nom de la Municipalité.

**POUR = 4**

**CONTRE = 1 (Gilles Ladouceur)**

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**3.**

**238-09-2020  
Modification à la résolution 142-06-2020**

**CONSIDÉRANT QUE** le directeur du service de l'urbanisme a informé le conseil à l'effet que :

- Les propriétaires du 265, rue Simon y exploitent un établissement d'hébergement touristique;
- Cet usage appartient à la classe d'usages « C6 – Hébergement touristique » du règlement de zonage municipal en vigueur;
- Cette classe d'usages n'est pas autorisée dans la zone 34-H où se trouvent les propriétés;

**Il est proposé par Monsieur Jean-François David  
Et résolu**

**QUE** le Conseil mandate Me Nério De Candido de la firme Beaudry, Bertrand Avocats pour introduire un recours en justice contre les propriétaires du 265, rue Simon, à Lac-Simon, pour obtenir une ordonnance du tribunal pour faire cesser l'usage non conforme au règlement de zonage en vigueur;

**QUE** la présente résolution abroge la résolution 142-06-2020.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**4.**

**239-09-2020  
Levée de la séance**

**Il est proposé par Monsieur Jean-François David  
Et résolu**

**QUE** la séance soit et est levée à 10 h 10.

**ADOPTÉE à l'unanimité**



No de résolution  
ou annotation

\_\_\_\_\_  
Jean-Paul Descoeurs  
Maire

\_\_\_\_\_  
Lisane Fuoco  
Directrice générale adjointe et sec-très adj.

**Engagements de crédits**

Conformément aux dispositions du règlement numéro 495-2018, Lisane Fuoco, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.

\_\_\_\_\_  
Lisane Fuoco, directrice générale adjointe et sec-très adj.



No de résolution  
ou annotation